

## A propos des mariligériens (?)

Date : 31 janvier 2014

Le document daté du mois d'avril 2013, intitulé :

### **POURQUOI UN GENTILE POUR LES HABITANTS D'ILLE-ET-VILAINE ?**

constitue le premier « livrable » du marché illégalement passé par le Département avec Jacques Delanoë le 18 avril 2013, sans publicité ni mise en concurrence, pour « la création et le lancement du gentilé d'Ille-et-Vilaine ».

Il est notamment indiqué que le département de Loire-Atlantique s'est "tout récemment" doté du gentilé "mariligérien".

Or j'ai beau chercher, je ne vois pas ce qui permet d'affirmer cela.

Ce qui est sûr en revanche, c'est que cette appellation ne figure dans aucune des pages du site du département, ni sur aucune des pages du site du magazine du département.

Je suis tout près de penser que ceci n'est qu'une des innombrables erreurs, voire contre-vérités, qui émaillent ce prodigieux document.

C'est vrai que je ne vous ai pas encore parlé de ce remarquable document de 12 pages dont 1 page de titre, 1 page de sommaire (6 lignes), 3 pages de copier-coller du site du Nouvel Observateur, 1 page pour lister les 12 membres du "comité pipo", 1 page qui doit tout au travail de Ouest-France... dont le moins que l'on puisse dire est que par ailleurs l'orthographe et la présentation laissent à désirer.

Mais ça viendra.

En attendant, voyez vous-même : ([clic](#)).

Je suis donc très intéressé par toute information fiable concernant l'appellation des habitants de la Loire-Atlantique (que Jacques Delanoë devrait bien connaître puisqu'il y a de fortes attaches et que la société GFT a été rapidement créée à Nantes en octobre 2010 quand il a quitté les fonctions qu'il occupait à Rennes, avant d'être transférée en avril 2012 à son domicile "bretillien").